

Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i> Marie Carrière	05	12	31
<i>Michel Lefebvre</i> Michel Lefebvre	05	12	31

No dossier : 40

Titre d'emploi : Agent surplus d'actif

Agente surplus d'actif

Groupe : B

NATURE DU TRAVAIL

Assurer la disposition des biens et matériaux excédentaires.

TÂCHES TYPES

1. Coordonner et contrôler, au niveau de l'unité, les opérations surplus d'actif telles que la mise en marché des biens et matériaux excédentaires.
2. Analyser les transferts émis et décider du genre de disposition.
3. Diriger la préparation des ventes pour tout genre de matériel telle que préparer les documents d'appels d'offre, planifier la publicité relative aux différentes ventes.
4. Effectuer des recherches, solliciter et rencontrer des personnes afin de bâtir une liste d'acheteurs potentiels ou de disposer des biens.
5. Recevoir le client, faire visiter le matériel, effectuer les ventes, analyser et préparer les recommandations.
6. Effectuer le suivi afin de s'assurer que les travaux de démolition sont conformes avec les clauses contractuelles ainsi qu'avec les lois, normes, règlements et obtenir les permis.
7. Surveiller les travaux d'enlèvement des biens vendus sur les chantiers et dans des postes sous tension en s'assurant du respect des normes, lois et règlements en vigueur.
8. Compiler et analyser les prix obtenus lors des ventes au comptoir ou lors d'appels d'offre locaux et recommander des modifications pour les prix de référence au niveau provincial.
9. Assurer, au niveau du territoire, une application des normes, lois, règlements et directives pour la fonction.
10. Exiger le paiement des marchandises et faire effectuer la facturation et les demandes de paiement.
11. Analyser les réclamations découlant d'une vente de bien ou de travaux, proposer et effectuer un règlement satisfaisant.
12. Organiser des rencontres pré-chantier réunissant plusieurs intervenants internes et externes afin de comprendre les enjeux de certains travaux.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	4	3	1	1	3	4	4	4a	1	4	2	323	7
POINTAGE	60	27	5	4	42	28	60	24	5	56	12	323	7

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

Date officielle : 2005 / 12 / 31
A M J